

Réenchanter l'audiovisuel public : Sans ses salariés ?

Les sénateurs de la Commission culture se veulent très impliqués dans la réforme de l'audiovisuel public et particulièrement de France Télévisions. C'est ce que l'on retient du colloque « *réenchanter l'audiovisuel public à l'heure du numérique* » organisé en grande pompe au Sénat le 12 juillet dernier et qui a été l'occasion d'entendre un certain nombre de dirigeants de l'audiovisuel public européen.

Pour autant, certaines « solutions » avancées par Jean-Pierre Leleux, rapporteur des crédits de l'audiovisuel public, ont de quoi faire frémir les salariés de FTV : « *en finir avec la culture de la dépense* », « *réduire de 10% les effectifs de FTV d'ici 2022* », « *supprimer l'information nationale de France 3* », « *fusionner les antennes de France 3 et de France Bleu au niveau local* ».

Réduire de 10% les effectifs de FTV serait la conséquence de la suppression totale de la publicité avant 20H, seul moyen, selon les sénateurs, de bien différencier le public du privé... Et de prendre en exemple la BBC, effectivement sans publicité, mais avec un niveau de redevance de 180 € par an, bien loin de nos 139 € ... De plus, ce financement sans publicité n'empêche pas la BBC de diffuser des émissions de télé réalité comme *The Voice* ou le *Meilleur pâtissier du monde* adaptées ensuite par TF1 et M6...

« *J'ai envie de dire au gouvernement : laissez-les vivre* » s'est exclamée Catherine

Smadja, ex directrice de la stratégie de la BBC et chargée de rendre un rapport d'étape avant la fin du mois sur la réforme de l'audiovisuel public... Car à force d'entendre tous les spécialistes égrener leurs bonnes recettes sur ce qu'il faudrait faire pour sortir l'audiovisuel public de l'ornière édito-technico-économico-organisationnelle dans laquelle il se trouve, on finit par attraper le tournis.

D'autant qu'au final, c'est toujours la même rengaine austéritaire qui nous est assénée. Le plan d'économies drastiques est même présenté comme un préalable à toute réforme par Mme Morin-Desailly, organisatrice du colloque. C'est aussi ce qu'affirme le PAP 2022 qui exige, selon Le Figaro, la bagatelle de 400 M€ d'économies de structure de la part du service public pour financer l'investissement dans le numérique. Recentrage de l'offre sur France 2 et France 3 (et où sont les outremer ?), basculement de France 4, France Ô et peut-être France 5 sur le numérique, et saignée sociale au moins aussi mortifère que celle du Plan Bourges de 1992... Un traitement de cheval dont l'audiovisuel public, à coup sûr, ne se remettrait pas.

En tout cas un projet destructeur que les salariés de l'audiovisuel public, avec la CGT, ne laisseront pas mettre en œuvre sans réagir.

Paris, le 17 juillet 2018